

Berne, le 13 août 2020



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date et heure **samedi 22 août 2020 de 10h 15 à 13 h 00**

Lieu **Mehrzweckhalle Räberhus Niederbipp**
Hintergasse 5
4704 Niederbipp

Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern

Parti socialiste
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Synopsis : modifications des statuts
- Rapport annuel 2019

Délais

Délai pour résolutions **jusqu'au 20.08.2020 (12 h 00) à :** sekretariat@spbe.ch

Chères et chers camarades,

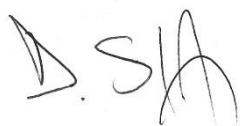
J'ai le grand plaisir de vous convier au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 22 août 2020 à Niederbipp. La direction avait dû annuler le congrès du 1^{er} avril en raison de la crise du coronavirus. Ce virus et la crise qui s'en est suivie nous a une nouvelle fois rappelé ce qui compte vraiment : la solidarité. Nous ne parviendrons à maîtriser cette crise que si nous sommes solidaires. Notre société ne pourra en surmonter les conséquences économiques que si nous en supportons les coûts ensemble. Ce n'est qu'en veillant les uns sur les autres que personne ne sera oublié.

Ce congrès d'une journée sera consacré en priorité au lancement de l'initiative pour un congé parental cantonal. Le congrès du 4 décembre 2019 avait confié à la direction du parti la tâche d'élaborer une initiative pour un congé parental. Cette initiative est prête, et nous souhaitons la lancer lors du congrès. Nous demandons, en plus de l'assurance-maternité fédérale, un congé parental supplémentaire de 24 semaines au niveau cantonal. Cela permettrait d'aider les parents à développer la relation avec leurs enfants, de mieux concilier la famille et le travail et de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cinq objets seront soumis au vote le 27 septembre. L'initiative de limitation sera au cœur des débats. Elle remet fortement en question la libre circulation des personnes et donc les accords bilatéraux avec l'UE. La libre circulation des personnes est un droit mutuel, qui profite surtout aux jeunes et à l'économie. La dénonciation des bilatérales porterait un grave préjudice aux travailleurs et à la place économique suisse. Outre l'initiative de limitation, le PS aura en point de mire le référendum contre les cadeaux fiscaux pour familles aisées. Ce référendum a abouti sous notre impulsion, et nous avons été nombreux à rassembler des signatures dans la rue. Nous nous prononcerons également sur le contre-projet indirect à l'initiative sur le congé de paternité. Même si nous considérons que deux semaines sont loin de suffire, il s'agit toutefois d'un premier pas important. Il y a enfin les deux référendums, l'un sur l'acquisition de nouveaux avions de combat et l'autre sur la loi sur la chasse, qui ont également été soutenus par le PS.

Je me réjouis beaucoup de participer à un congrès qui promet d'être intéressant et espère vous voir nombreux à Niederbipp.

En toute solidarité,



David Stampfli,
Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

MESSAGE DE BIENVENUE DU SP JURASÜDFUSS

Une cordiale bienvenue

au cœur de la Suisse

aux confins du canton de Berne

en Haute-Argovie

à la section SP Jurasüdfuss

à la Räberhus de Niederbipp

Nichées entre la première chaîne du Jura et l'Aar, les dix communes de la section se situent dans une belle région touristique et résidentielle aux abords du Plateau suisse. Nous avons pour voisins le canton de Soleure et « ceux de l'autre côté de l'Aar ».

Le pied sud du Jura est au cœur du trafic et de la vie économique de la Suisse. Nous sommes par exemple à l'interface de la ligne CFF du Sud du Jura (Genève – Romanshorn), de l'autoroute A1 (Genève – Kreuzlingen) et de la « Bipperlisi » (Soleure – Oensingen – Langenthal). Nous sommes donc à une heure de route des grandes villes que sont Bâle, Zurich, Lucerne et Berne.

La section SP Jurasüdfuss a été fondée en 2015 à partir des sections d'Oberbipp, d'Attiswil et de Niederbipp. Elle couvre une zone de 15'000 habitants, ce qui nous permet de toucher près d'un quart de la population de la Haute-Argovie.

Notre zone d'influence est très hétérogène, que ce soit au niveau du paysage ou du nombre d'habitants. La plus petite commune compte ainsi 200 habitants, et la plus grande 5'000. Elle s'étend du Hällchöpfli, le point culminant du Jura à 1230 m. d'altitude, à l'Aare, à 419 m. d'altitude. Actuellement, nous avons près de 50 membres, provenant de sept des dix communes de la région. Nous sommes représentés par deux membres au conseil communal de Niederbipp et par un membre à celui d'Oberbipp.

Jusqu'à il y a 30 ans, le PS était une force politique importante dans presque toutes les communes de notre région. Il a tiré son origine de l'industrie au début et au milieu du siècle dernier dans la région de Soleure (Cellulose Attisholz, Sulzer) et de Balsthal (Von Roll), ainsi que dans les fabriques de vêtements et la place d'armes de Wangen an der Aare. Aujourd'hui, la région est dominée par des PME dans les secteurs des services et de la logistique.

Notre activité politique traite principalement de questions de politique locale. Mais l'obtention de salles de classe et la forte densité du trafic constituent des problèmes urgents dans toutes les communes. « Ma commune d'abord ! » caractérise aussi notre région ; la collaboration est trop peu développée. Nous autres socialistes appelons donc à une coopération et utilisation des ressources plus actives. Nous avons donc déposé plusieurs motions concernant la gestion du trafic régional, le travail socio-éducatif et l'élargissement de l'offre des écoles de jour pendant les vacances.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre belle Haute-Argovie, au pied sud du Jura, et nous vous souhaitons un congrès constructif et un agréable séjour dans notre région !

Daniel Gnägi
Président du SP Jurasüdfuss

Accès

De Berne via Langenthal °

Dp Berne voie 8
 Dp Langenthal voie 3
 Dp Langenthal voie 5
 Dp Langenthal voie 11A

De Berne via Olten

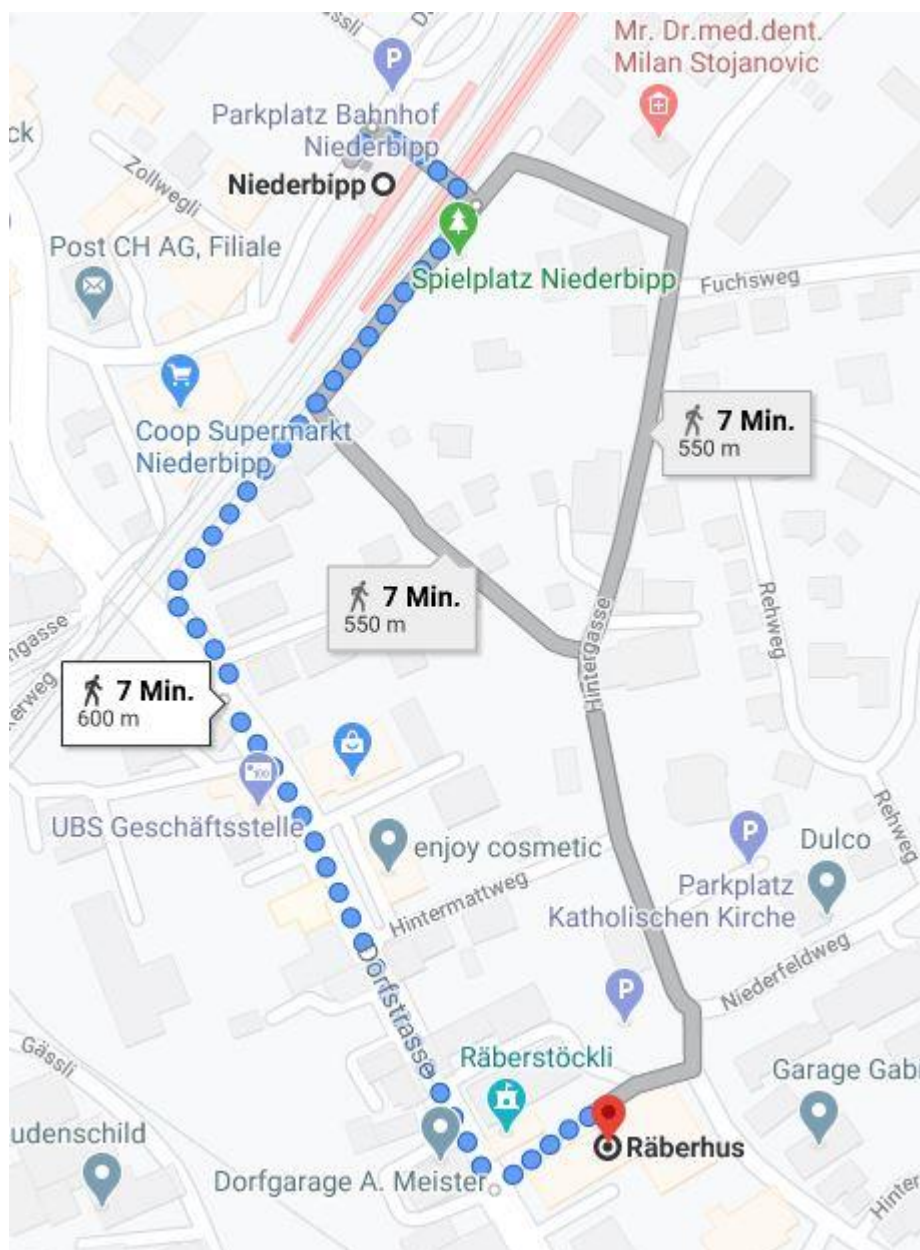
08 h 38
 09 h 10
 09 h 22
 09 h 39

Dp Berne voie 7
 Dp Olten voie 7
 Dp Olten voie 1B-D
 Dp Niederbipp voie 4

09 h 04
 09 h 30
 09 h 35
 09 h 54

Parcours à pied depuis la gare (env. 7 min.)

- Depuis la Bahnhofstrasse prendre vers le nord-est ; 16 m.
- Tourner à droite direction Hasenweg/Schlüsselmattweg, prendre les escaliers ; 53 m.
- Tourner à droite sur Hasenweg/Schlüsselmattweg, continuer sur Schlüsselmattweg, 250 m.
- Tourner légèrement à gauche sur Dorfstrasse, 230 m.
- Tourner à gauche sur Hintergasse



ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
10 h 15	1.	Ouverture et accueil Message de bienvenue du PS Pied sud du Jura Discours de la coprésidence
	2.	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbation - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 04.12.2019 (publié sur le site Web)
10 h 30	4.	Initiative pour un congé parental cantonal - Décision de lancement
11 h 15	5.	Consignes de votes pour les votations du 27.09.2020 5.1 Initiative de limitation 5.2 Déduction fiscale des frais de garde 5.3 Contre-projet indirect à l'initiative sur le congé de paternité 5.4 Acquisition de nouveaux avions de combat 5.5 Loi sur la chasse
12 h 00	6.	Finances 6.1 Rapport de la commission de gestion 6.2 Comptes 2019 et décharge 6.3 Plan financier 2021-2023 et fixation du montant des cotisations des membres
12 h 15	7.	Statuts - Modification
12 h 30	8.	Commission de gestion - Élection complémentaire
12 h 45	9.	Résolutions
12 h 55	10.	Divers
13 h 00	11.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Statuten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4 : Initiative pour un congé parental cantonal

Le congrès du 4 décembre 2019 avait confié à la direction du parti la tâche de préparer un texte d'initiative à l'attention du congrès pour un congé parental cantonal. Celle-ci a donc formé un groupe de travail qui a planché ces derniers mois sur le texte d'initiative ci-dessous avec le conseil d'experts. L'initiative a été conçue « en termes généraux »¹. Au lieu de formuler un texte de loi, nous fixons uniquement les grands axes d'un congé parental cantonal. Ces axes comprennent la durée du congé parental, sa répartition et le moment où il doit être pris. Si l'initiative est acceptée, ce sera à l'administration cantonale d'en définir les détails.

Texte de l'initiative

Le canton de Berne introduit un congé parental cantonal, qui permet d'aider les parents à développer la relation avec leurs enfants, de mieux concilier la famille et le travail et de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Lors de la conception du congé parental, il convient d'observer les conditions-cadres suivantes :

- *Le congé parental cantonal est de 24 semaines. Chaque parent dispose d'un droit individuel de six semaines, les parents se répartissent librement les 12 semaines restantes.*
- *Pendant le congé parental cantonal, les parents perçoivent une compensation salariale convenable, qui correspond à la nature et au montant de l'allocation de maternité.*
- *Le congé parental cantonal peut être pris de la naissance de l'enfant jusqu'à son entrée au jardin d'enfants.*

Proposition du comité directeur :

Lancement de l'initiative pour un congé parental cantonal

¹ ConstC Berne, art. 58, al. 3 : L'initiative peut être conçue en termes généraux ou, à moins qu'elle ne demande la révision totale de la Constitution ou l'élaboration d'un arrêté du Grand Conseil, revêtir la forme d'un projet rédigé de toutes pièces.

Point 5 : Consignes de votes pour les votations du 27.09.2020

5.1 Initiative de limitation

L'initiative de limitation de l'UDC entend inscrire le principe de la réglementation autonome de l'immigration dans la Constitution fédérale et mettre fin à l'accord sur la libre circulation des personnes d'entente avec l'UE dans un délai d'un an ou de le dénoncer unilatéralement dans un délai d'un mois. De plus, tout nouvel accord international prévoyant la libre circulation des personnes serait exclu. Cette initiative est diamétralement opposée à la politique migratoire et étrangère socialiste. Avec cette initiative, l'UDC veut s'en prendre à la libre circulation des personnes, notamment en mettant fin aux mesures d'accompagnement protégeant les salaires. Car la dénonciation de la libre des personnes entraînerait automatiquement la fin des mesures d'accompagnement. Cela n'induirait pas une réduction de la migration des travailleurs, mais uniquement la baisse de leurs salaires et l'affaiblissement de leurs droits.

Proposition du comité directeur : voter non

5.2 Déduction fiscale des frais de garde

Ce projet prévoit une augmentation de la déduction générale pour enfants de 6500 francs à 10'000 francs. Il en résultera des pertes fiscales de 370 millions de francs (dont 78 millions à la charge des cantons). Les cantons sont donc catégoriquement opposés à cette décision. Cette perte de 78 millions de francs limiterait leur marge de manœuvre dans l'allègement de la charge des familles avec enfants. Une politique familiale efficace ne passe pas par les impôts. Seuls les plus hauts revenus profitent des déductions fiscales – en particulier dans le cas de l'impôt fédéral direct. La présente modification de loi le prouve clairement : 44 % des familles ne paient pas d'impôt fédéral direct, elles ne peuvent donc pas bénéficier de la déduction. Plus de 70 % du bonus de 370 millions de francs iraient à près de 215'000 ménages aisés disposant d'un revenu imposable supérieur à 100'000 francs. En contrepartie, les cantons devraient opérer des coupes budgétaires, par exemple dans la formation, sur les subsides d'assurance-maladie ou d'autres prestations étatiques. Le PS Suisse a décidé de lancer un référendum contre ce projet et a rassemblé le nombre de signatures nécessaires en l'espace de seulement deux mois.

Proposition du comité directeur : voter non

5.3 Contre-projet indirect à l'initiative sur le congé de paternité

L'initiative « Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille » lancée par le comité « Le congé paternité maintenant ! » demande au moins quatre semaines de congé de paternité financées par le régime des allocations pour perte de gain. Le Parlement lui a opposé un contre-projet indirect de congé de paternité de deux semaines. L'UDC et ses alliés ont lancé un référendum. Le comité d'initiative a décidé de retirer son projet si le contre-projet devait passer la rampe en votation populaire. Un congé de paternité de deux semaines, aussi court soit-il, constitue au moins un premier pas dans la bonne direction pour introduire à moyen terme un congé parental et parvenir ainsi à une société plus égalitaire.

Proposition du comité directeur : voter oui

5.4 Acquisition d'avions de combat

Le Parlement veut acquérir de nouveaux jets de combat pour un montant maximal de 6 milliards de francs. Contrairement à la votation sur les Gripen, il n'est pas encore clair de quel type d'avions il s'agira. Cela ne sera décidé qu'après la votation. Le GSsA et le PS Suisse, avec d'autres organisations, ont lancé un référendum contre ce projet. Le PS estime que la somme de 6 milliards est trop élevée – surtout avec la crise du coronavirus. De plus, des critiques s'élèvent contre le fait qu'on ne sait pas encore clairement quels types d'avions doivent être achetés. Sans compter que l'on peut se demander si la Suisse a réellement besoin d'une armée de l'air si importante.

Proposition du comité directeur : voter non

5.5 Loi sur la chasse

La révision de la loi fédérale sur la chasse décidée par le Conseil national et le Conseil des États va bien plus loin que son but premier d'une gestion pragmatique du loup. Au lieu d'une régulation en douceur des effectifs, la révision permet de tirer le loup sans qu'il n'ait provoqué de dégâts. Il ne s'agit pas d'un compromis pragmatique concernant la gestion du loup, mais bien plus d'un affaiblissement inacceptable de la protection des espèces. Le retour du loup est devenu l'occasion de procéder à des tirs massifs d'espèces animales protégées. C'est la protection du castor, du héron cendré, du cygne tuberculé et d'autres animaux protégés qui est désormais remise en question.

Proposition du comité directeur : voter non

Point 6 : Finances

6.1 Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion (CdG) s'est réunie une fois en 2019 ; les autres affaires de la CdG ont pu être réglées par échanges d'e-mails. Une rencontre a en outre été organisée avec la direction du parti. Le contrôle des organes de direction est assuré par la mise à disposition des procès-verbaux de réunions. Actuellement, la CdG est composée des cinq membres suivants : Matthias Burkhalter, Regina Fuhrer, Ladina Kirchen, Katrin Meister (nouvelle) et Angelika Neuhaus. Le mandat du président démissionnaire Stefan Neuenschwander n'a été repris par aucun membre. Matthias Burkhalter le remplace ad intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau membre à la CdG.

En 2013, des objectifs clairs ont été définis sur la base des directives existantes, et la CdG s'est vue assigner des tâches récurrentes garantissant un engagement sensé et efficace de cet organe de contrôle. Les priorités suivantes ont été fixées :

1. révision des comptes annuels
2. contrôles des mandats lors des congrès
3. examen des procès-verbaux de la direction du parti et du comité directeur
4. examen des documents à réviser (statuts, règlements, etc.)
5. conseil de la direction du parti et du secrétariat sur des questions juridiques

La révision des comptes 2019 a été effectuée par un comité de la CdG. Karin Amatucci, la comptable, ainsi que David Stampfli, le secrétaire du parti responsable des finances, étaient tous deux présents. L'exactitude et l'exhaustivité des comptes ont été contrôlées par le biais de sondages ciblés. Toutes nos questions ont trouvé des réponses compétentes. Le rapport de révision complet est publié à la fin du rapport annuel. La CdG profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Rosa Treu, l'ancienne comptable, Karin Amatucci, sa successeuse, ainsi que David Stampfli pour leur excellent travail.

Par rapport aux autres années, il y a eu en 2019 davantage de questions juridiques pour lesquelles la CdG a assisté de ses conseils le secrétariat et la direction du parti. Mentionnons en particulier les affaires suivantes :

- révision des statuts des sections
- révision du règlement financier du PS du canton de Berne

Sur la base des procès-verbaux de la direction du parti et du comité directeur, la CdG a également effectué des contrôles plus précis de certaines affaires et requis la présentation de documents supplémentaires ; elle n'a pas constaté de manquements. Les informations et l'accès aux dossiers lui ont été donnés facilement et en toute transparence. Les dispositions du droit du personnel garantissent des conditions de travail modernes et attrayantes, qui tiennent compte de la grande flexibilité de toutes les personnes impliquées.

C'est avec satisfaction que la CdG constate que le comité de direction et le secrétariat attachent toujours une grande importance à entretenir une relation transparente et attentive vis-à-vis de la base du parti. La CdG remercie la direction du parti, le comité directeur, le secrétariat et toutes les autres personnes concernées pour leur bonne collaboration et leur engagement inlassable en 2019.

La CdG devra être agrandie lors des prochaines élections. Sa composition actuelle n'est pas conforme aux statuts.

Thoune, février 2020

Pour la CdG :



Matthias Burkhalter
Président ad intérim

6.2 Comptes 2019 et décharge

Compte de résultats du 01.01.2019 au 31.12.2019

RECETTE	Comptes 18	Budget 19	Comptes 19
Contributions des membres	676'871.00	675'000.00	652'490.00
Contributions au PS Suisse	-398'507.15	-401'250.00	-377'231.40
Redevances des élus	249'678.70	240'000.00	224'736.90
Contribution de solidarité	270'869.14	230'000.00	256'047.74
Groupe du Grand Conseil	134'000.00	134'000.00	133'125.00
Collecte de fonds du PS Suisse	62'343.40	12'000.00	57'872.35
Total dépenses et produits de campagnes	45'820	137'000.00	59'960.55
Dépenses mailings	-29'706.86	-32'000.00	-28'854.17
Recettes financement électoral	40'000.00	70'000.00	84'172.13
Total des autres recettes	2'875.00	0.00	0.00
Total des recettes	1'054'243.61	1'064'750.00	1'062'319.10
DÉPENSES	Comptes 18	Budget 19	Comptes 19
Politique, campagnes	160'421.42	156'500.00	78'134.47
Elections	384'230.25	520'000.00	544'871.41
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-20'000.00	-225'000.00	-100'000.00
Total des dépenses en personnel	526'096.15	527'500.00	550'080.15
Rétrocessions	-118'796.15	-94'000.00	-116'574.75
Total administration	106'803.15	105'200.00	99'392.81
Total des autres dépenses	7'621.25	4'000.00	7'327.25
Bénéfice(+)/perte(-)	7'867.54	1'050.00	-912.24
Total des dépenses	1'046'376.07	994'200.00	1'063'231.34

Les comptes annuels 2019 clôturent avec une perte de CHF -912.24. Comme les recettes ont nettement dépassé les prévisions, nous n'avons eu à ponctionner le fonds électoral que de CHF 100'000.-. Le fonds s'élève désormais à CHF 440'000.- au 31.12.2019, ce qui représente un montant suffisant pour les élections à venir.

Les revenus issus des cotisations des membres ont à nouveau légèrement diminué par rapport à 2018. Nous devons donc continuer à améliorer nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres. Les cotisations des membres restent la base du financement de notre parti. La contribution de solidarité et la collecte de fonds du PS Suisse nous ont permis d'engranger beaucoup plus d'argent que prévu. Les redevances des élus sont légèrement en-deçà des attentes, mais cela tient à des fluctuations normales. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élus de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateurs, sans lesquels nous ne pourrions absolument pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales.

Les dépenses sont aussi inférieures au budget. C'est dû essentiellement aux dépenses pour les campagnes de votation, inférieures au montant budgété. Il n'y a pas eu d'objets de votation au cours de la seconde moitié de l'année pour cause d'année électorale. Les votations du printemps 2019 avaient en grande partie déjà été passées sur l'exercice 2018. Les élections 2019 ont été plus onéreuses que budgété. C'est en particulier dû au second tour des élections au Conseil des États et à la situation particulière représentée par les deux candidats rose-vert. Les autres dépenses se situent dans la plage prévue.

Bilan au 31 décembre 2019 (+ comparaison avec 2018)

	2019		2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Actifs liquides (caisse, comptes)	722'240.42		881'338.42	
Créances contre sections	51'213.20		42'519.65	
Autres créances	45'978.00		1'302.00	
Ducroire	0.00		0.00	
Actifs transitoires	11'782.33		27'418.80	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
Total des actifs	831'215.95		952'581.42	
Passifs				
Créditeurs		43'125.55		-960.30
Passifs transitoires		15'266.80		74'805.88
Fds dévelop. parti & affaires sociales		126'463.87		131'463.87
Fonds électoral		440'000.00		540'000.00
Report à nouveau 1 ^{er} janv.		207'271.97		199'404.43
Résultat année en cours		-912.24		7'867.54
Total des passifs		832'128.19		944'713.88

Les comptes annuels ont été révisés en date du 3 mars 2020 par l'équipe de Ladina Kirchen et Matthias Burkhalter, qui recommandent au congrès de les approuver.

Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2019
- Approbation du bilan au 31 décembre 2019
- Décharge aux organes dirigeants

6.3 Plan financier 2021-23 et fixation du montant des cotisations des membres

RECETTE	Comptes 19	Plan 21	Plan 22	Plan 23
Contributions des membres	652'490.00	675'000.00	675'000.00	675'000.00
Contributions au PS Suisse	-377'231.40	-401'250.00	-401'250.00	-401'250.00
Redevances des élus	224'736.90	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Contribution de solidarité	256'047.74	230'000.00	230'000.00	230'000.00
Groupe du Grand Conseil	133'125.00	133'000.00	134'000.00	134'000.00
Collecte de fonds du PS Suisse	57'872.35	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Total dépenses et produits de campagnes	59'960.55	22'000.00	92'000.00	137'000.00
Dépenses mailings	-28'854.17	-32'000.00	-32'000.00	-32'000.00
Recettes financement électoral	84'172.13	0.00	40'000.00	70'000.00
Total des autres recettes	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des recettes	1'062'319.10	906'750.00	1'017'750.00	1'092'750.00
DÉPENSES				
Politique, campagnes	78'134.47	158'500.00	158'500.00	158'500.00
Elections	544'871.41	50'000.00	475'000.00	525'000.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-100'000.00	160'000.00	-195'000.00	-210'000.00
Total des dépenses en personnel	550'080.15	546'000.00	542'000.00	544'000.00
Rétrocessions Ville & FR	-116'574.75	-108'000.00	-105'000.00	-95'000.00
Total administration	99'392.81	99'200.00	99'200.00	99'200.00
Total des autres dépenses	7'327.25	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Bénéfice(+)/perte(-)	-912.24	-2'450.00	-450.00	-2'450.00
Total des dépenses	1'063'231.34	909'700.00	978'700.00	1'025'700.00
	Comptes 19	Plan 21	Plan 22	Plan 23

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification 2021-2023. Il n'y a pas grand changement par rapport au comptes 2019. Des réserves suffisantes ont pu être prévues dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Les cotisations cantonales restent à CHF 43.- par an. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent à CHF 43.-/an
- Adoption du plan financier 2021-2023

Point 7 : Statuts

Le secrétariat reçoit régulièrement des propositions de modification des statuts ou des remarques concernant des contenus obsolètes, que ce soit de la part de la CdG ou des sections. Ces points sont rassemblés pour être adaptés périodiquement. Il s'agit de changements mineurs tels que l'adaptation de références obsolètes ou la précision de formulations. Vous trouverez le synopsis des modifications proposées en annexe. La modification des statuts a été approuvée par la direction du PS Suisse avant le congrès.

Proposition du comité directeur :

Le congrès approuve les propositions de modification des statuts du PS du canton de Berne.

Point 8 : Commission de gestion : élection complémentaire

Ces dernières années, la Commission de gestion (CdG) a connu plusieurs changements. Il est très réjouissant de constater que tous les membres sortants ont pu être remplacés par des personnes qualifiées.

Dans sa composition actuelle, avec Matthias Burkhalter (président a.i.), Regina Fuhrer-Wyss, Ladina Kirchen, Katrin Meister et Angelika Neuhaus, la CdG exécute ses tâches spécifiques tout en comptant le nombre minimum de membres requis pour cet organe.

Toutefois, les statuts du PS du canton de Berne (art. 4, al. 4) stipulent que chacun des deux sexes doit représenter au moins 40 % des membres dans tous les organes du PS du canton de Berne. Cet objectif, avec 80 % de femmes et 20 % d'hommes, n'est pas rempli au sein de la CdG. La commission est donc à la recherche d'hommes qui pourraient envisager d'y collaborer.

Comme il n'y a eu aucune candidature jusqu'ici, la direction du parti a décidé de repousser l'élection complémentaire au congrès du 4 novembre.